

L'assainissement des finances vaudoises (2004-2015)

Pascal Broulis, chef du Département des finances et des relations extérieures

Présentation en cours d'économie MP+1, CPNV, 11 mai 2015

La Confédération Suisse

- Un système complexe, à trois niveaux

1 Etat fédéral



La Confédération ne peut prélever que les impôts expressément prévus par la Constitution

26 cantons



Les cantons ont la souveraineté fiscale tant qu'elle n'est pas limitée par la Confédération

2324 communes
(01.01.2015)



Les cantons déterminent la souveraineté de leurs communes en matière fiscale

Population: 8,155 mios d'habitants (01.01.2015)

En 2012*, le montant total des impôts et taxes des collectivités publiques s'élevait à 125,5 mrds de francs (2011: 126,8)

- Confédération: 59,3 mrds(60,2)
- Cantons: 41,7 mrds (41,1)
- Communes: 25,5 mrds (25,5)

*Sources : Finances publiques en Suisse, 2012 (septembre 2014)

Le Canton de Vaud

- Superficie: 321'205 Hectares (7,8% CH)
- Population fin 2014: 755'369 habitants (9,3% CH)
- Emplois* 414'600 (8,5% CH)
*(Ensemble des personnes économiquement actives, y compris micro-emplois)

• Les chiffres significatifs des comptes 2014

- Total des revenus: 9'518,6 mios
- Excédent de revenus: 0,8 mios
- Total des charges: 9'517,8 mios
 - Dont: 599 mios d'écritures de boucllement
- Revenus des impôts: 5'843,4 mios
 - 3'416,5 mios impôt sur le revenu
 - 590,3 mios impôt sur la fortune
 - 628,3 mios impôt sur le bénéfice (sociétés)
 - 80,9 mios impôt sur le capital (sociétés)

Une décennie de reconquête financière

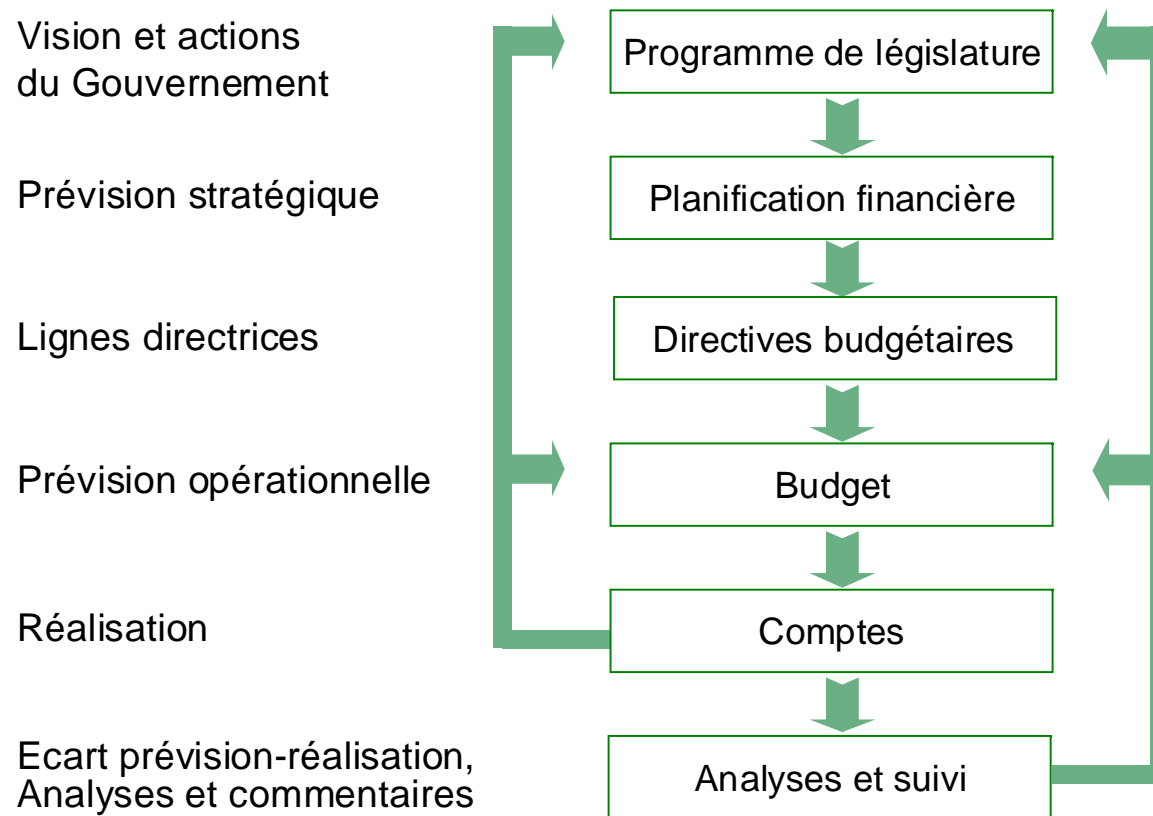
- **2003: Attribution par Standard & Poor's de la note «A» au canton:**
 - soit au même niveau que la Grèce, devant la Thaïlande (A-) et derrière le Botswana (A+);
 - dernier rang des collectivités notées en Suisse.
- **Éléments invoqués par l'agence:**
 - «résultat de fonctionnement et capacité d'autofinancement particulièrement faibles;
 - maîtrise insuffisante des dépenses, en particulier des subventions;
 - niveau élevé de la dette (150% des revenus);
 - engagements importants liés à la Caisse de pensions (CPEV)».

Renforcement institutionnel

- **2002: Programme de Législature et sa Planification financière:**
 - allocation de moyens selon les priorités politiques;
 - mise à jour chaque année dans le cadre du budget.
- **2003: Constitution vaudoise et son Régime des finances:**
 - Frein à l'endettement, compensation des charges nouvelles, équilibre budgétaire, assainissement, etc.
- **2006: Loi sur les finances (formalisation des procédures);**
Loi sur les subventions (inventaire, attribution, suivi);
Loi sur les participations à des personnes morales.
- **2007: Loi sur la Cour des comptes.**
- **2012: Révision de la Loi sur la Cour des comptes;**
Renforcement du Contrôle cantonal des finances

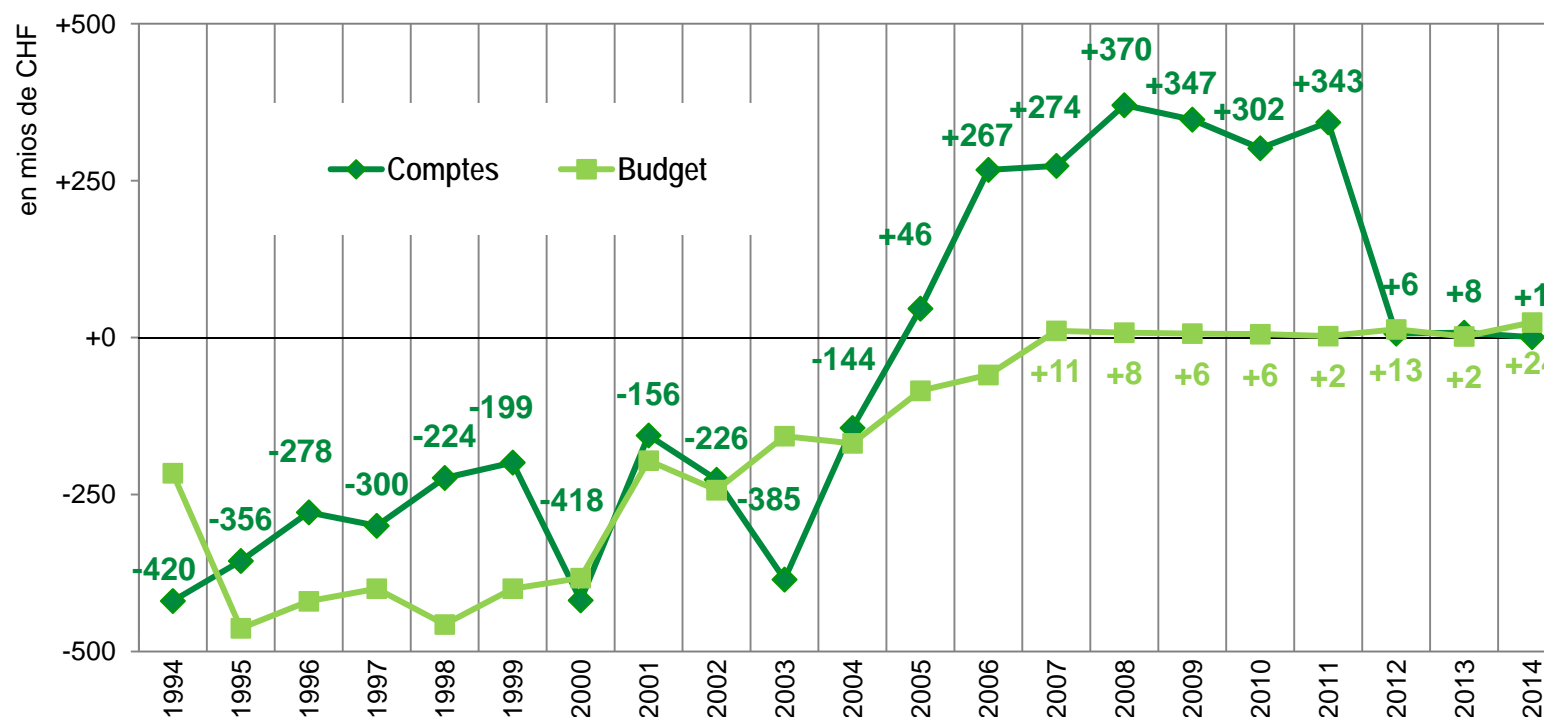
La Loi sur les finances

- **Formalisation du processus financier**
(Base légale : LFin du 20 septembre 2005
+ guide financier et directives de portée générale du DFIRE)



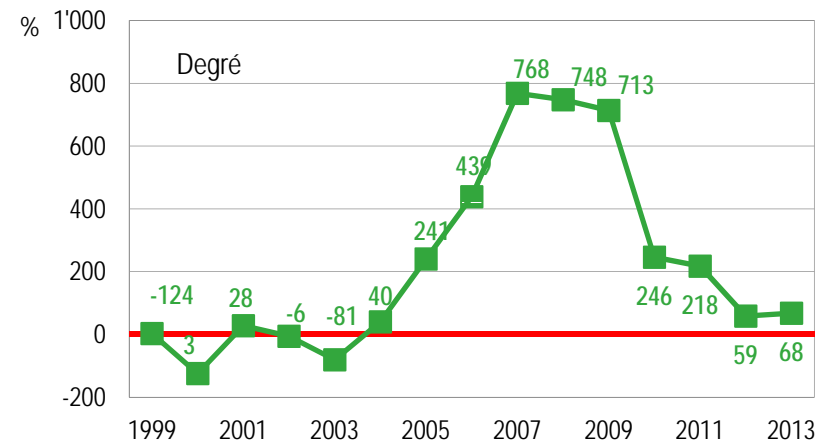
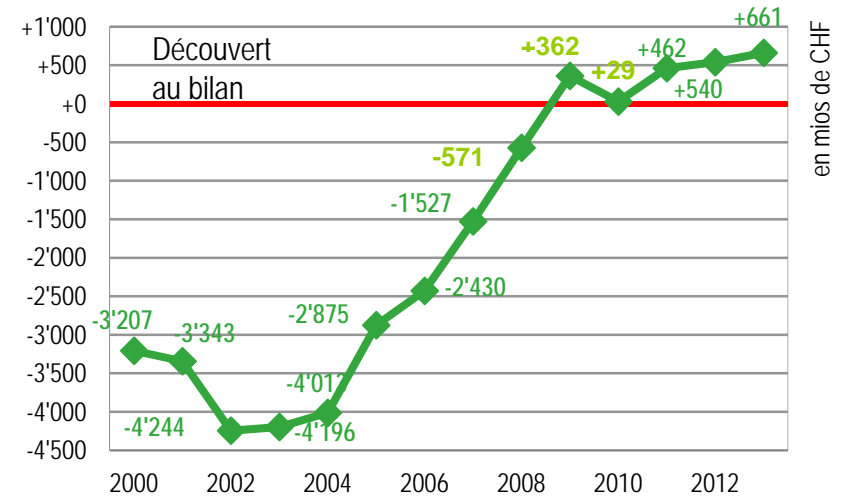
Evolution du résultat

- **Après quinze exercices déficitaires (1990-2004), équilibre budgétaire atteint en 2005 et revenus excédentaires depuis**
 - Dépenses contenues avec des renforcements sectoriels
 - Conjoncture économique favorable
 - Pas de hausse de la fiscalité (allègements ciblés dès 2009)



Découvert et autofinancement

- De 2006 à 2009, résorption du découvert au bilan par tranches successives d'amortissement.
- Politique anticyclique dans le cadre d'une conjoncture exceptionnellement favorable.
- De 2005 à 2011, ménage courant et investissements entièrement financés sans recourir à l'emprunt.



Evolution de la note

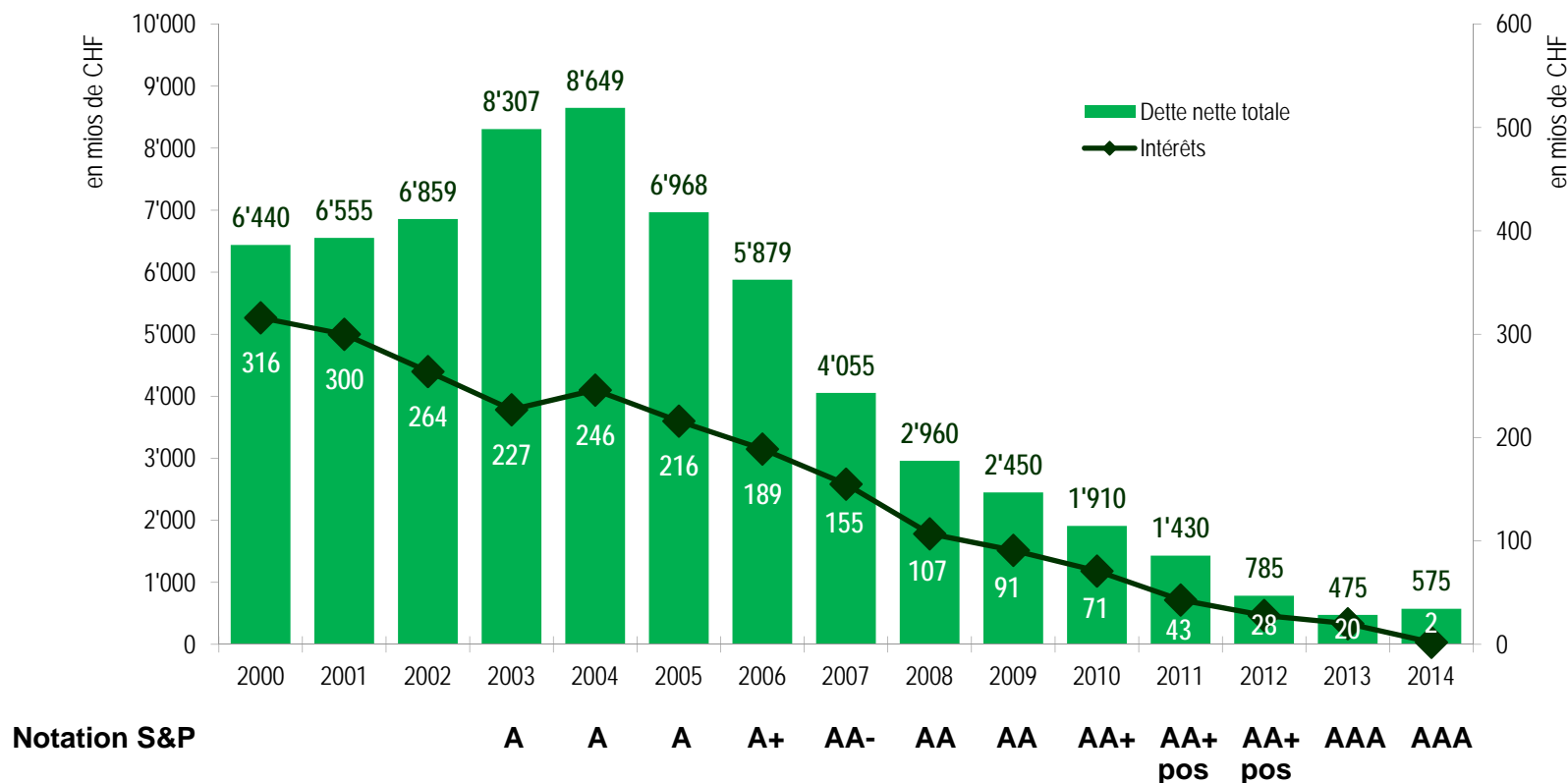
- **2004-2005: confirmation par S&P de la note «A»:**
 - «malgré les efforts pour maîtriser les coûts et réduire la dette».
- **2006: premier relèvement de «A» à «A+»:**
 - «nette amélioration budgétaire mais dette demeurant élevée».
- **2007: deuxième relèvement de «A+» à «AA-»:**
 - «amélioration constante du résultat et de la marge brute».
- **2008: troisième relèvement «AA-» à «AA», confirmé en 2009:**
 - «contrôle des coûts et dette modérée,
mais engagements de retraite partiellement non financés».
- **2010: quatrième relèvement de «AA» à «AA+»:**
 - «performance supérieure aux attentes, désendettement continu».
- **2011: «AA+» à «AA+ perspective positive», confirmé en 2012:**
 - «solides performances financières et résilience de l'économie,
mais engagements non couverts au titre de la CPEV».

« AAA » dès 2013

- **Attribution le 14 juin par S&P de la note «AAA» au canton, note confirmée en 2014:**
 - soit au niveau des Pays nordiques, de l'Allemagne, la Suisse, l'Angleterre, le Canada, l'Australie;
 - même rang que cantons Zurich, Argovie, Schwyz;
 - devant les cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Grisons, Lucerne, St.Gall (AA+), ou les villes de Genève (AA-) et Lausanne (A+).
- **Éléments relevés par l'agence:**
 - «impact très positif de la gouvernance et de la gestion financières;
 - volonté forte de préserver les équilibres budgétaires;
 - stabilisation de la dette à un niveau très modéré (35% des revenus) malgré l'effort d'investissement;
 - capacité à conserver une situation de liquidité très positive;
 - le plan de prévoyance n'affecte plus négativement l'appréciation».

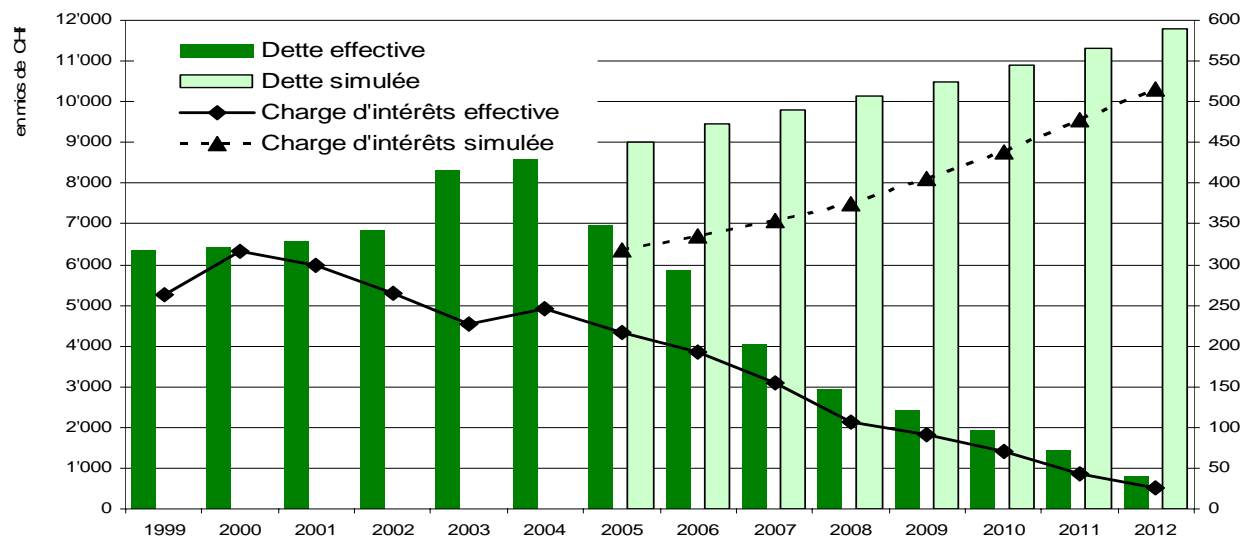
Dettes, intérêts et notation

- **Neuf réductions annuelles consécutives de la dette nette**
 - Légère remontée en fonction du volume des investissements.
- **La charge d'intérêts annuelle atteint un record de légèreté:**
 - En fonction de la réduction de la dette et de taux d'intérêts historiquement bas



Dérapiage évité

- **Sans dispositif d'assainissement ni maîtrise des dépenses, et sans amélioration conjoncturelle, la dette vaudoise aurait pu atteindre 12 mds et la charge d'intérêts dépasser 500 mios.**



Hypothèses:

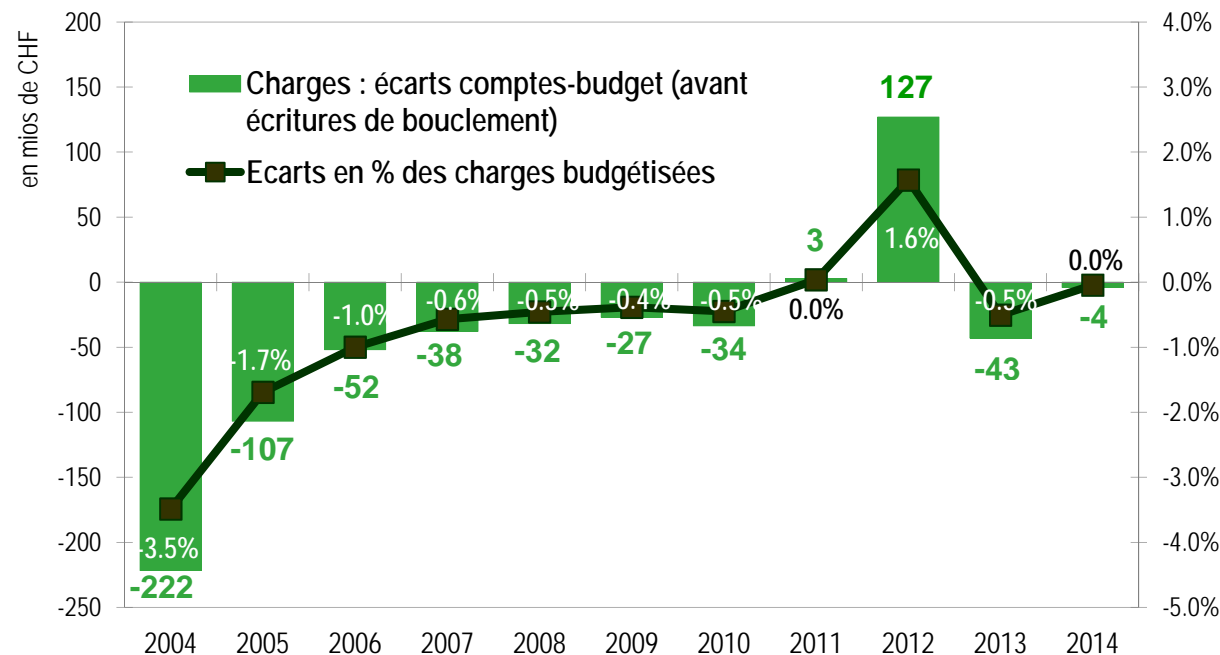
- base dette et intérêts 2004;
- déficit structurel 250 mios;
- pas de remboursement or BNS ni bons BCV;
- aucun effet conjoncturel favorable;
- investissements 220 mios moyenne 1995-2000;
- réalisation du m2 selon prêts consentis.

La pertinence d'une note « AAA »

- **Marqueur pour l'Etat face à ses bailleurs de fonds:**
 - capacité avérée de payer les intérêts annuels et d'honorer le remboursement des dettes à leur échéance;
 - mesure du risque de solvabilité du canton;
 - facilité de placer des emprunts sur le marché des capitaux;
 - qualité reconnue du «débiteur Etat de Vaud».
- **Quittance pour dix années de reconquête de la solidité financière.**
- **Challenge pour conserver cette notation sur le long terme:**
 - «une moindre maîtrise des charges de fonctionnement, qui se traduirait par une détérioration du boni de fonctionnement (...)
 - nous pourrions alors revoir notre appréciation de la gouvernance et de la gestion financières du canton (S&P)».

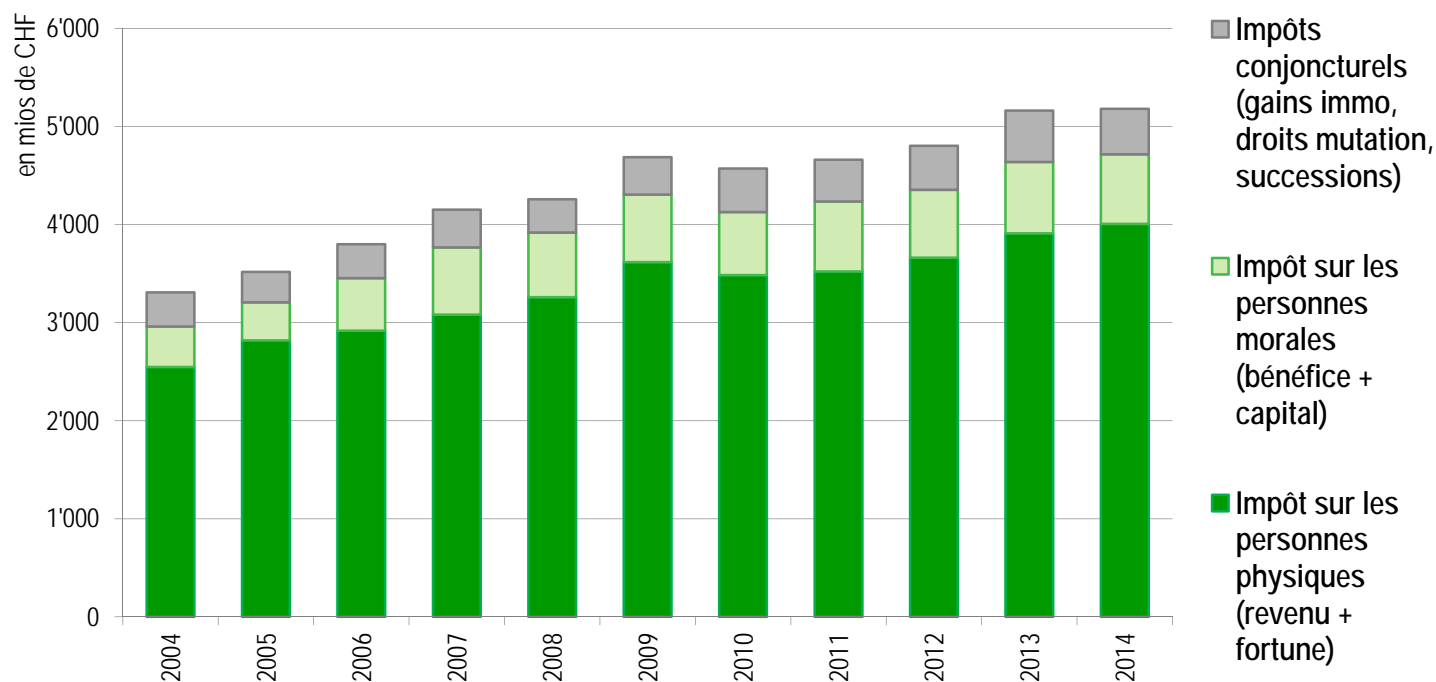
Analyse des charges 2014: suivi budgétaire

- **Les charges de fonctionnement (hors écritures de boucllement) sont inférieures de 4 mios à la prévision budgétaire.**
 - Principaux écarts: personnel (-36 mios), CPEV (-49 mios), intérêts (-24 mios), ajustement CHUV (-24 mios), corrections débiteurs (+44 mios), part communes aux GI (+21 mios), subsides LAMal et PC Familles (+50 mios), asile (+13 mios).



Analyse des impôts 2014 : synthèse

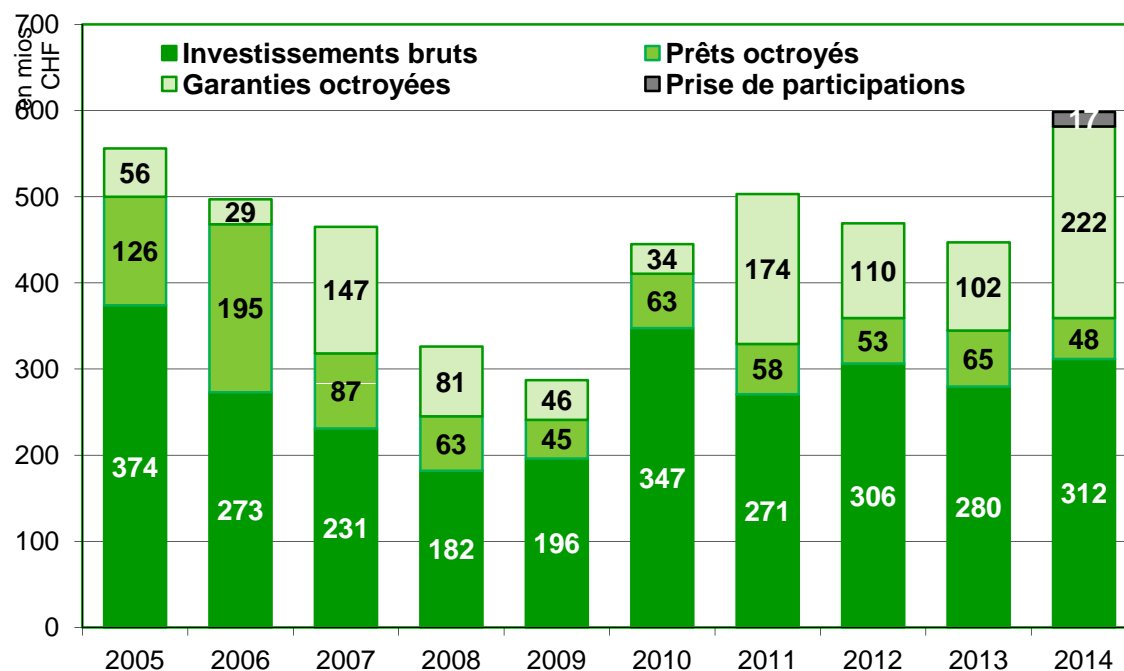
- **L'évolution des trois groupes d'impôts déterminants (PP, PM, conjoncturels) montre le tassement en 2014 des ressources après la croissance marquée des deux exercices précédents.**



**NB: Bascule de 6 points d'impôt au 1er janvier 2011 des communes au canton
Bascule de 2 pts d'impôt en 2012 du canton aux communes et diminution de 1 pt de l'impôt cantonal**

Investissements bruts 2014

- **Globalement, l'Etat investit 599 mios dans l'économie vaudoise:**
 - investissements bruts (y compris part des tiers) 312 mios
 - nouveaux prêts octroyés par l'Etat 48 mios
 - nouvelles garanties octroyées par l'Etat 222 mios
 - participation prise par l'Etat (Salines du Rhin) 17 mios



Comptes 2014: Risques et incertitudes

- **Revers conjoncturels en lien avec l'abolition du cours plancher Euro/CHF (franc fort).**
- **Réforme de l'imposition des entreprises RIE III, perte de substance fiscale pour Vaud.**
- **Conditions d'application de l'initiative sur l'immigration de masse.**
- **Initiative fédérale «Imposer les successions pour financer l'AVS», perte des recettes (impôt successions) 100 mios pour le canton.**
- **Initiative populaire «Pour le couple et la famille: non à la pénalisation du mariage», baisse de la part vaudoise à l'IFD environ 25 mios.**
- **Initiative cantonale «Pour le remboursement des soins dentaires», coûts environ 20 mios pour l'Etat employeur.**
- **Réforme de la prévoyance vieillesse 2020, coûts globaux env. 50 mios.**

Comptes 2014: Commentaires et conclusion

- **Hors éléments extraordinaires, la prévision budgétaire est étroitement respectée.**
- **L'impôt sur le revenu stagne alors que les impôts conjoncturels se tassent.**
- **La maîtrise des dépenses doit rester une préoccupation constante.**
- **Le résultat de 2014 permet encore d'anticiper certains financements dans les secteurs les plus touchés par le franc fort.**
- **Dans un environnement macroéconomique assombri le Canton de Vaud poursuit la préparation de la Réforme de la fiscalité des entreprises (RIE III).**

Réforme RIE III: le contexte

- **Insécurité**
 - Abandon du taux plancher CHF / € ; Crise économique
 - 9 février 2014 et autres initiatives (imposition des successions à 20%; revenu inconditionnel...)
- **Priorités**
 - Attractivité de la Suisse ; Stabilité et prévisibilité du droit
 - Solutions incontestées au niveau international (« LuxLeaks »)
- **Situation actuelle:**
 - Impôt ordinaire sur les sociétés parmi les plus élevés de Suisse:
VD :22,3% GE : 24,2%
 - IFD personnes morales CH : 7,5 mrds,
Dont 3,62 mrds (48,3%) apportés par les sociétés à statuts
 - VD + GE : 1,32 mrds (36,4% recettes IFD sociétés à statuts)
 - Sociétés à statuts VD + GE près d'1/5^e total IFD personnes morales

RIE III: Lors de la consultation fédérale, soutien aux grandes orientations du projet

- **Les cantons de Vaud et de Genève approuvent les grandes orientations du projet mis en consultation, soit**
 - Suppression des statuts fiscaux
 - Introduction de mesures techniques respectant les standards internationaux
 - Mise en place de mesures de compensation verticale en faveur des cantons
 - Adaptation de la RPT
- **Dans ce cadre, les deux cantons soulignent que les mesures envisagées ne permettront pas de compenser la suppression des statuts et ne les dispenseront pas de baisser leurs taux de l'impôt sur le bénéfice**

RIE III: la feuille de route du Canton de Vaud

- **Réduction du taux d'imposition des entreprises avec pour objectif un taux maximum de 13,79% (16% brut)**
- **Amélioration du pouvoir d'achat des ménages (allocations familiales, accueil de jour, subsides à l'assurance-maladie, valeur locative) de 150 millions de francs. Dont 100 millions de francs à charge des employeurs (actuellement en négociation avec les milieux économiques)**
- **Coût de la réforme: 392 millions de francs (hors compensation fédérale)**
 - Baisse d'impôts pour les entreprises ordinaires: 442 millions
 - Augmentation de la charge fiscale pour les entreprises jusqu'alors au bénéfice d'un statut: 50 millions

La prudence vaudoise dans l'actualité

Editorial de 24 Heures
du 7 mai 2015

Editorial

PIB, la fin du miracle lémanique

**Roland
Rossier**

Chef de la rubrique
Économie



Pendant plus de dix ans, les Romands bombaient le torse. Nain politique, la Suisse romande pouvait se rengorger à bon compte en faisant état de ses bonnes couleurs dans le domaine économique. Année après année, elle supplantait la Suisse alémanique, qui n'avait qu'à bien se tenir.

Ce miracle économique norand est-il fini? À en croire les prévisions du PIB (produit intérieur brut) pour 2015 et 2016, publiées hier par les banques cantonales romandes, la Suisse romande sera moins performante, notamment à cause du «tourisme d'achats», mais aussi, ce qui est plus inquiétant, d'une trésorerie moins fournie dans les comptes de ses entreprises.

«Pour affronter l'orage, Vaud est mieux armé que Genève grâce notamment à une politique soutenue de réduction de sa dette et à la diversification de son économie»

Des temps plus orageux s'annoncent. Pour les affronter, comme le fourmi de la fable, le canon de Vaud est globalement mieux armé, grâce notamment à une politique soutenue de réduction de sa dette et à la diversification de son économie. En revanche, les Genevois, assis sur leur dette, ont joué les cigales qui risquent de se retrouver «fort dépourvus» quand la hibe viendra. Et on sait bien, à Genève, qu'elle peut souffler très fort.

Mais dépassons la guerre de classement avec nos cousins alémaniques! Dans ce contexte, il y a urgence, pour les deux cantons, à désigner les secteurs prioritaires capables d'ancre l'arc lémanique dans la carte mondiale des régions qui comptent. Car l'état de santé futur d'un canon, d'une région ou d'un pays se mesure aussi à sa capacité d'opérer les bons choix d'investissement. Les infrastructures en font partie, bien sûr, mais l'accent doit être avant tout mis sur des emplois basés sur la matière grise (finance durable, marketing digital, ingénierie dans les drones, l'impression 3D et les technologies vertes ou médicales...). Ces postes dégagent une forte valeur ajoutée et peuvent donc compenser les coups d'autres branches. **Page 3**